

Liverdun, le 2 mai 2025

Mmes et MM. les parents d'élèves des écoles maternelles et élémentaires de Liverdun.

Madame, Monsieur,

Pour la rentrée scolaire, votre enfant sera scolarisé au sein d'une école de la commune. Vous pourrez également l'inscrire aux différents accueils organisés par la commune et à la restauration organisée par la Communauté de Communes du Bassin de Pompey.

Pour ce faire, vous trouverez ci-dessous les différentes étapes pour inscrire vos enfants.

Étape 1: Au plus tard le 23 juin

Merci de remplir et de retourner en mairie le dossier.

Étape 2: À partir du 18 août

Inscriptions sur le portail famille aux plannings des différents services.

Vous pourrez retrouver sur le site de la ville de Liverdun (www.liverdun.fr), les règlements intérieurs de la restauration scolaire des écoles maternelles et élémentaires du Bassin de Pompey et des services jeunesse et périscolaire.

Si vous n'avez pas accès à internet, ou si vous rencontrez des difficultés pour utiliser le portail famille, le service *périscolaire* et le service *jeunesse* peuvent vous accompagner dans vos démarches, sur simple demande :

CONTACT (accueil périscolaire)

Service *périscolaire*
03.83.23.48.81
peri.doc@ville-liverdun.fr

CONTACT (mercredis éducatifs – aide aux devoirs)

Service *jeunesse*
03.83.24.63.49
service.jeunesse@ville-liverdun.fr

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

L'adjointe déléguée à la Jeunesse,

Valérie CARNEIRO-JOLY

Le maire



Sébastien ROSÉ